

L'indépendance du Québec à l'ère de la mondialisation

Danic Parenteau

Chargé de cours au Collège militaire royal du Canada

Édition [du jeudi 5 août 2004](#)

L'élection récente d'une forte députation bloquiste a remis de l'avant le projet de l'indépendance du Québec. Une question s'impose: pourquoi, en 2004, faire du Québec un pays? Un bref rappel du contexte historique dans lequel est né le mouvement indépendantiste québécois, afin de le mettre en contraste avec le présent contexte marqué par la mondialisation, devrait permettre d'apprécier l'intérêt toujours aussi actuel de ce projet politique.

C'est dans un contexte général de décolonisation, contexte qui s'est étendu à l'ensemble des continents dans les années 1960, que s'inscrit la naissance du mouvement indépendantiste au Québec. L'indépendance du Québec repose alors sur un principe universellement reconnu, celui de l'«autodétermination des peuples». Aspirer à l'indépendance consiste à cette époque pour la nation canadienne-française, à se libérer du «colonisateur» qu'incarnait celui que l'on nommait à l'époque l'«Anglais». Aussi ce mouvement indépendantiste s'articule-t-il alors sous la forme d'une confrontation unidirectionnelle : complètement aliéné par sa condition de colonisé -- qui se manifeste à la fois comme une domination concrète et comme une aliénation de l'esprit --, de sorte à ne plus être ni maître de lui-même ni maître du rapport qu'il entretient avec autrui, le Canadien français est alors totalement tourné vers le colonisateur «anglais» dont il cherche à se libérer.

Or, si c'est au sein d'un tel horizon délimité que prend naissance le mouvement indépendantiste au Québec, ce n'est qu'en s'ouvrant au monde qu'il pourra aujourd'hui triompher. Une double motivation est à la base de cette ouverture. D'une part, force est de constater que la situation économique et politique des Québécois face aux Canadiens a nettement progressé depuis les années 1960. Des motifs internes justifient une redéfinition du mouvement indépendantiste québécois. D'autre part, qu'il soit nécessaire pour le Québec de s'ouvrir au monde repose également sur des motifs externes : l'environnement global dans lequel évoluent aujourd'hui aussi bien le Québec que le Canada s'est lui aussi transformé. La mondialisation oblige en effet à une redéfinition du projet indépendantiste québécois.

La mondialisation -- qu'il faut distinguer de la «globalisation» qui se définit comme un processus essentiellement économique d'ouverture des marchés qui profite de la mondialisation -- se caractérise comme un accroissement des échanges de part et d'autre de la planète, et s'articule comme une ouverture du monde sur les diverses cultures (j'entends «culture» dans un sens étendu qui désigne toutes les formes d'expression d'une nation, que ce soit sa langue, ses valeurs, sa religion, ses productions artistiques, etc.), et comme une ouverture des nations sur le monde. Cette ouverture, gage d'une meilleure compréhension des peuples entre eux, porte sans conteste en elle l'espoir d'un monde meilleur. Or, ce processus n'est pourtant pas sans représenter un certain risque pour les «petites» nations telles que la nation québécoise. En effet, l'on ne saurait nier l'existence, au sein de cet espace d'échanges, d'un rapport de force qui est favorable aux «grandes» cultures. Au coeur de la mondialisation réside bien le danger de l'hégémonisme de certaines cultures, au premier plan celui de la culture étasunienne. Accentué par la globalisation, qui amplifie ce rapport de force entre les nations en soumettant toute relation au credo de la compétitivité et de la concurrence, le danger qui est inhérent à la mondialisation apparaît nettement.

Aussi, la mondialisation appelle le respect d'un nouveau principe par lequel l'indépendance du Québec trouve une nouvelle justification : au principe de l'autodétermination succède celui de la

diversité culturelle. Le principe de la diversité culturelle peut être défini comme une valorisation et une reconnaissance de l'existence d'une diversité de cultures, par suite de nations, diversité qui est jugée préférable, d'une part, à l'existence d'une culture hégémonique mondialement dominante et, d'autre part, à l'existence de cultures vivant en autarcie. En cela, le principe de la diversité culturelle n'est pas opposé à la mondialisation, puisqu'il promeut lui aussi un accroissement des échanges entre les nations; mais il prend néanmoins acte du danger inhérent à ce nouveau contexte, celui du rapport de force qui préside à cet accroissement rapide des échanges. Au nom de la valorisation et de la préservation de la diversité culturelle, ce principe légitime la mise en place, pour les petites nations, de mesures visant à protéger leurs cultures. L'ouverture au monde qui caractérise la mondialisation ne doit pas entraîner la disparition de certaines cultures, elle doit au contraire permettre la valorisation de la diversité culturelle.

Dans ce contexte, pourquoi faire du Québec un pays ? Ne pourrions-nous pas voir dans la récente déclaration sur l'importance de la diversité culturelle faite par la nouvelle ministre du Patrimoine, Liza Frulla, une preuve claire de l'adhésion du Canada à ce principe ? Pourquoi le Québec devrait-il quitter ce pays qui se fait le promoteur du principe de la diversité culturelle ?

Le principe de la diversité culturelle mis de l'avant par Ottawa ne représente rien de moins qu'une perversion de ce principe. Avec ce principe, le gouvernement canadien poursuit un double objectif. Promouvoir la diversité culturelle sert d'abord d'outil de choix dans le processus de nation-building, processus de création identitaire enclenché il y a une quinzaine d'années. Cela permet au Canada de revendiquer sa propre identité par rapport à son encombrant voisin du Sud et cela, au moyen de la mise en place de mesures concrètes participant à la protection, mais surtout, à la construction de cette identité nationale. Mais ce faisant -- et c'est là l'objectif complémentaire qui est poursuivi --, ce principe s'avère une arme toute choisie pour contrer le mouvement indépendantiste québécois : construire l'identité canadienne pour ainsi mieux nier et noyer la culture nationale québécoise. Il s'agit pour Ottawa de promouvoir l'identité canadienne au détriment de celle du Québec ! Il apparaît clairement que le principe de la diversité culturelle se veut le pendant, sur la scène étrangère, de cette politique intérieure mise en place à la fin des années 1970, celle du multiculturalisme. Par ces deux politiques, il s'agit pour Ottawa de faire preuve d'ouverture, de se montrer ouvert à l'autre, à la multitude ou à la diversité, pour ainsi mieux noyer dans la différence indifférenciée la spécificité québécoise. La promotion de la diversité culturelle par Ottawa, processus qui participe de la construction identitaire nationale canadienne, n'est rien de moins -- d'un point de vue québécois --, qu'un effort visant à contrer les aspirations nationales québécoises. Si le Canada était mû par une sincère ouverture à la différence ou à l'autre, ainsi qu'il le prétend, pourquoi alors refuse-t-il de reconnaître la nation québécoise et sa culture nationale spécifique ?